

LE PERCHE

723 mots

mercredi 24 avril 2019

-

## À quand l'arrivée d'un professeur remplaçant ?



Cela fait presque deux mois que Jean-Paul Salles est parti à la retraite, et toujours pas l'ombre d'un remplaçant s'insurgent les parents d'élèves qui l'ont fait savoir au rectorat via un courrier.

Le Theil-sur-Huisne. Depuis le 28 février dernier, les élèves du collège du Theil-sur-Huisne attendent la venue d'un nouveau professeur de technologie pour succéder à Jean-Paul Salles (N.D.L.R. : article paru dans les colonnes du Perche). Toutes les classes sont concernées à raison d'une heure trente par semaine. Du côté des parents, c'est la consternation.

**« Nous avons été très surpris de constater qu'un départ en retraite ne soit pas du tout préparé. C'est un événement qui est connu depuis combien de temps ? Au moins une année, peut-être plus ? Qu'un professeur ne soit pas remplacé immédiatement pour une absence non prévue, on peut le comprendre, mais un départ en retraite ? »** indique Aurélie Dubois, une mère élue au conseil d'administration et présidente de l'association des parents d'élèves.

Pas de marges de manoeuvre

**« Le rectorat se dédouane en évoquant une pénurie de professeurs de technologie. Mais il semble que la gestion des remplacements soit un problème plus général. En effet, pour le collège du Theil par exemple, seule l'absence de M. Salles est reconnue. Pour le rectorat un congé paternité ou une absence de moins de trois semaines ne constituent pas un événement suffisamment sérieux pour entraîner un remplacement. C'est au collège de se débrouiller avec ses « ressources internes ». Mais comment faire ? »**

**« Sur les 24 enseignants affectés au Theil, deux sont « partagés » avec au moins un autre établissement, trois sont à temps partiel (heures supplémentaires interdites) et les autres ont déjà des heures supplémentaires. Il n'y a pas de marges de manoeuvre »,** fustigent les parents d'élèves.

La colère monte chez les parents

**« Pourquoi une absence n'est-elle quasiment jamais remplacée au collège ? »** demande un parent, élu du conseil d'administration. **« La différence avec les écoles primaires est énorme. À l'école, la moindre absence même signalée le matin déclenche la venue d'une enseignante « brigade » pour prendre la classe. Pourquoi n'y a-t-il pas la même chose pour le collège ? »** s'interroge la présidente de l'association des parents d'élèves. **« Et bien si, il y en a, ce sont les « TZR », les « titulaires de zone de remplacement ». De mémoire de parents, en a-t-on déjà aperçu au collège du Theil ? Il faudrait mener l'enquête. Il paraît qu'ils sont si peu nombreux qu'on leur attribue des postes à l'année pour boucher**

## les « gros trous ».

Et cette mère de famille d'expliquer que le bilan est déjà lourd pour cette année avec : **« Six semaines sans cours de math pour quatre classes. Six semaines sans techno pour tous les élèves. Plus d'un mois pour le latin avec des pointes à 12 h de cours en moins par semaine pour certains élèves pendant au moins deux semaines sans compter les options et 30 heures de français en moins pour les 3<sup>e</sup>, l'année du brevet ! »**

Saisir le tribunal administratif ?

**« Quand j'ai regardé le site de Pôle emploi dans la journée du 4 mars, soit plusieurs jours après le départ de M. Salles, il n'y avait aucune offre d'emploi concernant son poste ! »** s'énerve un parent.

**« Nous sommes très inquiets et la colère monte »** confie Aurélie Dubois, **« Nous sommes face à un dysfonctionnement inacceptable. Si les choses perdurent, il nous restera à saisir le tribunal administratif pour manquement d'enseignements car c'est une obligation légale. C'est dommage d'en venir là, mais il nous semble que c'est la voie à privilégier plutôt que de bloquer le collège ou autre. »**

En effet, le **« droit aux cours »** est reconnu par de nombreuses jurisprudences dans lesquels l'État s'est retrouvé condamné à verser des dommages et intérêts dans le cas de professeurs absents non remplacés. Et l'État ne peut en aucun cas invoquer le manque de crédits budgétaires selon les parents en colère.



*« Nous sommes très inquiets et la colère monte » confie Aurélie Dubois, la présidente de l'association des parents d'élèves du collège Yves Montand. « Nous sommes face à un dysfonctionnement inacceptable. »*